



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 38.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 27
 Qui ont pris part à la délibération : 24 Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 17 avril 2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt cinq avril à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. PEGOURIE. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. PONS. MM. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : M. MUSARD à M. ANDRE. Mme LABORDE à M. MANERO. M. VICENS à M. DUBLIN.

Absents excusés : MM. POUVILLON. MUSARD. VICENS. Mmes OVADIA. ESTAUN. LABORDE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : 14^{ème} REGIMENT D'INFANTERIE ET DE SOUTIEN LOGISTIQUE PARACHUTISTE : DEMANDE DE PARTENARIAT

Exposé :

La commune marraine depuis plusieurs années le régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste basé à Toulouse.

La mission du régiment est de soutenir le combattant partout où il est engagé. Pour cela son personnel dispose de qualifications lui permettant d'agir dans différents domaines :

- Traitement et approvisionnement de l'eau destinée à la consommation humaine
- Traitement des effets mortuaires
- Production boulangère en campagne
- Gestion des vivres opérationnels
- Expertise technique sur les matériels de protection balistique
- Expertise sur les matériels de vie en campagne.

Il participe pleinement à la protection du territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle.

Le régiment organise des journées portes ouvertes les 22 et 23 juin 2019, la première qui sera la journée nationale des blessés de l'armée de Terre et la seconde consacrée au régiment et à son ancrage dans l'armée de Terre au travers de présentations de matériels et de savoir-faire dynamiques. Il sollicite un partenariat, soit sous forme de don, soit par une mise à disposition de surface d'exposition, soit un forfait communication.

Il est proposé de verser un don de 200 €.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de verser un don de 200 €. Celui-ci sera réalisé par chèque de la régie d'avance à l'ordre du Cercle de la Base de Défense de Toulouse.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20190425-25042019_38-DE
Reçu le 27/04/2019
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
26/04/2019

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE